

Les oiseaux

> Jean-Paul JACOB

avec la collaboration de Christian VANSTEENWEGEN

La composition de l'avifaune est continuellement remodelée sous l'influence d'une multitude de facteurs. Depuis quelques décennies, des changements sensibles dans l'abondance relative des espèces sont observés. La situation de certaines espèces s'est améliorée tandis que pour d'autres, elle se dégrade. L'ampleur et la rapidité des évolutions s'expliquent avant tout par d'importantes modifications des habitats.

Au cours des deux derniers siècles, 370 espèces d'oiseaux sauvages ont été observées en Région wallonne. Parmi elles, 172 ont niché. Entre 2000 et 2005, 157 espèces sauvages se sont reproduites, dont 12 sont des acquisitions très récentes ou des espèces sporadiques [📄 dossier scientifique]. A celles-ci, s'ajoutent 14 espèces introduites dont certaines, naturalisées, pourraient s'avérer problématiques à divers degrés (bernache du Canada, ouette d'Égypte, pigeons domestiques retournés à l'état libre...).

Un tiers des oiseaux nicheurs sont menacés

Sur les 145 espèces ayant niché annuellement au début des années 2000, 48 sont actuellement considérées comme menacées, soit 34 % des espèces : 10 sont en situation critique en raison de la faiblesse et du déclin de leurs effectifs, 15 sont en danger et 23 sont qualifiées de vulnérables [↘ Fig FFH 8-1]. Des problèmes se rencontrent également au niveau européen, avec, au dernier bilan, 43 % d'espèces présentant un statut défavorable de

conservation (BirdLife, 2004⁽¹⁾), ce qui correspond à une dégradation de la situation par rapport au bilan précédent (BirdLife, 1994).

La situation d'oiseaux d'importance patrimoniale comme la gelinotte des bois, le téttras lyre ou le tarier des prés est particulièrement préoccupante. Celle de certains nicheurs rares interpelle : le devenir de la petite population de merles à plastron alpestres, isolée au nord du reste de l'aire de répartition, est très incertain. [📄 dossier scientifique]

La plupart des espèces rares et menacées n'ont pas vu leur situation s'améliorer

D'après un premier examen des données récoltées dans le cadre de l'actualisation de l'atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie, il y a presque autant d'espèces en augmentation (46) qu'en diminution (50) et d'espèces considérées comme stables ou à tendance indéterminée (49). Les résultats du programme régional de surveillance par points d'écoute mené depuis 1990 montrent que 21 espèces «communes» ont connu une amélioration et 23, surtout des passereaux, une diminution continue. Cet équilibre apparent masque en partie une situation globalement préoccupante. Les diminutions ne concernent pas seulement des espèces rares

ou particulièrement exigeantes. Elles touchent aussi des espèces très abondantes et traduisent donc des changements environnementaux majeurs. [📄 dossier scientifique]

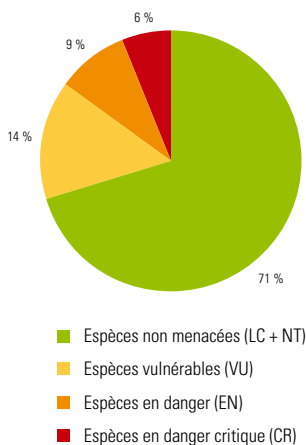
Nombre de déclin se sont initiés dès le milieu du XXe siècle. Après des chutes importantes, certaines populations semblent stabilisées à un niveau bas, comme les moineaux friquet et domestique tandis que d'autres poursuivent leur recul : perdrix grise, hirondelles de cheminée et de fenêtre. Des diminutions supplémentaires sont récemment devenues perceptibles : coucou gris, pipits farlouse et des arbres, bergeronnette printanière.

La plupart des espèces rares et menacées n'ont pas vu leur situation s'améliorer : c'est le cas des 18 espèces considérées comme «en danger» en 1993. Plusieurs ont, entre-temps, disparu ou quasi, dont des oiseaux de marais (sarcelles, grand butor, bécassine des marais, rousserolle turdoïde, locustelle luscinioidé). Rares sont en revanche les espèces qui connaissent une inversion de tendance : fauvette grisette, tarier pâle, pie-grièche écorcheur...

L'avifaune des milieux ouverts et pionniers connaît une profonde dégradation

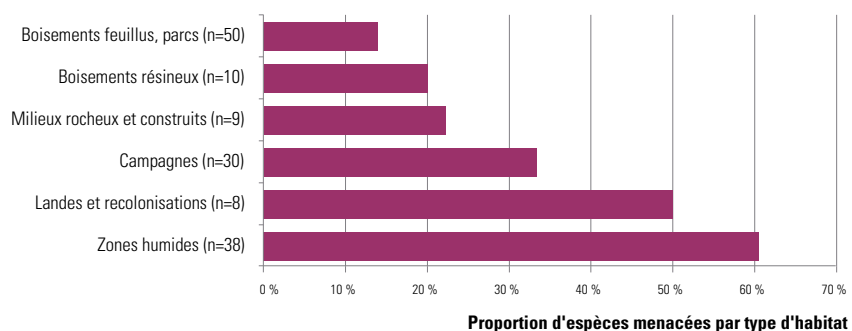
La qualité, l'étendue et les réseaux d'habitats sont les éléments les plus déterminants pour l'avifaune régionale. La simplification structurale des écosystèmes, l'usage intensif et monofonctionnel de l'espace, la réduction de surface et la fragmentation des milieux semi-naturels sont des facteurs majeurs de déclin. Cette problématique se traduit diversement selon les grands types de milieux et les régions de Wallonie. [↘ Fig FFH 8-2]

Fig FFH 8-1 Statut de conservation des oiseaux nicheurs en Région wallonne (2001-2006)



Sources : MRW – DGRNE – CRNFB (programme ISB/SURWAL); AVES (Atlas des oiseaux nicheurs : données provisoires)

Fig FFH 8-2 Oiseaux nicheurs menacés par type d'habitat, en Région wallonne (2001-2006)



Sources : MRW – DGRNE – CRNFB (programme ISB/SURWAL); AVES (Atlas des oiseaux nicheurs : données provisoires)

Les oiseaux des milieux ouverts et pionniers représentent une forte proportion parmi les espèces menacées, surtout s'ils nidifient au sol ou dans la végétation basse [📄 dossier scientifique]. Une diminution de l'abondance d'espèces communes est également observée. Les sites semi-naturels ouverts ont tendance à disparaître suite à la recolonisation naturelle par les ligneux en cas d'abandon ou à des aménagements (parfois anciens) réalisés en vue de leur exploitation agricole ou sylvicole (drainage, assèchement des zones humides...). Trop souvent, les systèmes culturels laissent extrêmement peu de sites de nidification et de ressources alimentaires disponibles tout au long de l'année [voir FFH 1].

Les espèces en progression sont plutôt des sédentaires arboricoles

Les capacités d'accueil restent importantes pour la plupart des oiseaux arboricoles et forestiers : le taux de boisement, le vieillissement global des peuplements et l'attention

croissante portée à la biodiversité favorisent la majorité des espèces [voir FFH 2].

Dans l'ensemble, les espèces dont la situation s'est améliorée ont notamment bénéficié de :

- la réduction des prélèvements (rapaces, grands piscivores, pigeons, corvidés) ;
- l'augmentation de l'offre d'habitats favorables (étangs eutrophes pour des oiseaux d'eau, p. ex.) ;
- l'augmentation de sites temporaires (clairières de chablis et friches industrielles pour le tarier pâtre, la locustelle tachetée ou l'alouette lulu) ;
- l'évolution favorable de leurs habitats (p. ex., le vieillissement des formations forestières pour la cigogne noire, des pics et autres oiseaux forestiers).

Des espèces ont également fait preuve d'une plasticité écologique parfois inattendue (adaptation de la gorgebleue à miroir aux fossés et talus en milieux agricole, p. ex.).

Dans une grande partie de la Wallonie, entre autres dans les régions urbanisées, l'avifaune actuelle est dominée par un petit nombre d'espèces peu exigeantes et qui abondent : pigeon ramier, troglodyte mignon, accenteur mouchet, merle noir, fauvette à tête noire, mésange charbonnière...

Le problème des migrateurs

Parmi les oiseaux menacés et les oiseaux communs en déclin, un grand nombre sont des migrateurs qui gagnent le bassin méditerranéen ou l'Afrique. Or, l'offre d'habitats et les conditions de survie s'y dégradent sérieusement sous les effets cumulés de l'utilisation accrue des ressources naturelles, de la modernisation de l'agriculture et des changements climatiques. Fait aggravant, la majorité de ces migrateurs n'élèvent qu'une nichée par an (15 espèces menacées sur 21), ce qui les expose davantage que d'autres à des pertes excessives. Au total, les pertes ainsi engendrées peuvent annihiler les efforts qui seraient consentis sur une partie seulement des zones fréquentées par ces espèces [📄 dossier scientifique].

Enjeux et perspectives

Comparée aux autres groupes de vertébrés, l'avifaune wallonne est très diversifiée. Un nombre assez important d'espèces sont toutefois menacées et, si la situation de quelques unes s'est améliorée depuis les précédents bilans, beaucoup de déclin s'observent encore, essentiellement parmi les espèces des milieux ouverts, humides ou secs. La grande mobilité des oiseaux peut constituer un avantage à l'échelle régionale. Par contre, les migrations entraînent des difficultés supplémentaires qui contribuent à la grande proportion d'espèces migratrices parmi les espèces menacées ou en déclin.

Pour assurer le maintien de populations viables d'oiseaux, la gestion adéquate des habitats sur des surfaces assez étendues est prioritaire. Le dispositif qui s'articule autour du réseau Natura 2000, des espaces protégés et de programmes sectoriels comme les mesures agri-environnementales (MAE) devrait répondre à cet objectif, notamment pour les espèces pour lesquelles les mesures prises à ce jour n'ont pu enrayer les détériorations observées ces

dernières décennies. Des plans d'action spécifiques devraient en outre être élaborés pour les espèces les plus menacées.

Il serait toutefois erroné de limiter les priorités aux seuls espaces du réseau Natura 2000. En particulier, la conservation de l'avifaune des campagnes dépend d'une reconsidération fondamentale de leur aménagement et du degré d'intensification des pratiques agricoles. Le maintien d'oiseaux comme la perdrix grise, la tourterelle des bois et le bruant proyer est sans doute au prix de mesures structurelles et d'un changement d'attitude.

Enfin, les problèmes rencontrés en migration et en hivernage demandent d'une part, le renforcement des politiques favorables à la conservation de la nature et, d'autre part, le respect des périodes de chasse dans les régions méditerranéennes de l'Union, ainsi que l'aide à la gestion durable et à la restauration des écosystèmes d'Afrique, par exemple en s'appuyant sur des accords existant (AEWA⁽²⁾ pour les oiseaux d'eau).

Remerciements

Nous remercions pour leur collaboration et/ou relecture :

Marc CLIGNEZ, Christine FARCY, Violaine FICHEFET, Catherine HALLET, Jean-Paul LEDANT, Sandrine LIEGEOIS et Quentin PONETTE

583

Sources principales

📄 JACOB, J.-P. 2006. *L'érosion de la biodiversité : les oiseaux*. Dossier scientifique réalisé dans le cadre de l'élaboration du Rapport analytique 2006-2007 sur l'état de l'environnement wallon. Centrale ornithologique AVES-NATAGORA. Liège. 5p.

DEVILLERS, P., ROGGEMAN, W., TRICOT, J., DEL MARMOL, P., KERWIJN, CH., JACOB, J.-P., ANSELIN, A. (Eds). 1988. *Atlas des Oiseaux nicheurs de Belgique*. Bruxelles : Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique.

VANSTEENWEGEN, C. 2006. «La surveillance de l'avifaune commune par «points d'écoute» en Wallonie. Analyse 1990-2005». *Aves*. 43 : 4. 201-249.

- (1) BIRDLIFE INTERNATIONAL. 2004. *Birds in Europe. Populations estimates, trends and conservation status*. BirdLife Conservation Series No. 12. Cambridge, UK : BirdLife International. 374p.
- (2) African-Eurasian Waterbird Agreement ou Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie